

Evaluation du développement

L'économiste indien Amartya Sen a mis au point un Indicateur de Développement Humain (IDH) paru pour la première fois en 1990 dans le Rapport du Programme des Nations Unies sur le Développement Humain (PNUD), mis à jour chaque année et plusieurs fois remanié. L'IDH fait la synthèse de plusieurs indicateurs. Il prend en compte la croissance, mais aussi l'espérance de vie à la naissance comme indicateur de la satisfaction des besoins biologiques de la population, et le niveau d'alphabétisation et de scolarisation comme significatif de la satisfaction des besoins culturels.

Cette évaluation du «développement» par l'IDH, tente de répondre aux interrogations croissantes qui se sont exprimées depuis longtemps sur la pertinence des mesures actuelles de la performance économique, notamment celles fondées sur les chiffres du PIB. En outre, la remise en question de ces chiffres vise plus largement leur validité comme mesure du bien-être social. La Commission sur la mesure des performances économique et du progrès social, dite commission Stiglitz, Sen et Fitoussi a, elle aussi, rappelé en 2008 les insuffisances du PIB et a souligné l'utilité de ne pas mesurer seulement la production, mais encore et surtout la consommation, le bien-être et les inégalités. Elle énumère les critères suivants permettant de mesurer le bien-être, reliés les uns aux autres d'une façon indissociable : les conditions de vie matérielle, la santé, l'éducation, les activités personnelles dont le travail, la participation à la vie politique, les liens et les rapports sociaux, l'«environnement», la sécurité économique et physique. Ces orientations ont été reprises dans la reformulation de l'IDH en 2010. Certes, dès avant cette date, le PNUD avait établi un Indicateur sexospécifique de développement humain et des indices de pauvreté. En 2010, un changement plus profond a lieu. Outre que le RNB remplace le PIB, et que la durée de la scolarisation est mieux prise en compte dans l'IDH général, il apparaît un IDH ajusté aux inégalités et un indice d'inégalité de «genre».

Les désavantages que subissent les filles et les femmes constituent une source majeure d'inégalité. Trop souvent, elles souffrent de discrimination en matière de santé, d'éducation et sur le marché du travail avec des répercussions négatives sur leurs libertés. Le Rapport 2010 a introduit une nouvelle mesure de ces inégalités, construite sur le même modèle que l'IDH et l'IDHI, pour mieux exposer les différences dans la distribution des progrès entre hommes et femmes.. L'indice d'inégalité de genre est construit à partir de trois principes : la santé de la reproduction, l'autonomisation, le marché de l'emploi, répartis en cinq indicateurs : mortalité maternelle, fécondité des adolescentes, niveau d'instruction, représentation parlementaire, taux de participation de la population active.

Les modifications apportées dans le calcul interdisent les comparaisons terme à terme avec les séries statistiques antérieures. Mais, situé entre 0 et 1 par la procédure de calcul, l'IDH donne chaque année la meilleure photographie des niveaux de développement dans le monde. En 2010, les 169 pays répertoriés dans le classement sont répartis en quartiles : développement humain très élevé (42 pays, de la Norvège avec 0,938 à la Barbade avec 0,788, la France se trouvant au 14ème rang avec 0,872), développement humain élevé (42 pays, des Bahamas avec 0,784 à Tonga avec 0,677), développement humain moyen (43 pays, de Fidji avec 0,669 à Sao Tomé et Principe avec 0,488), développement humain faible (42 pays, du Kenya avec 0,470 au Zimbabwe avec 0,140).

Bibliographie

Références bibliographiques :

- Rapport du PNUD : <http://hdr.undp.org/fr/centremedia/resume/genre/>
- Sen .A , 2000 Repenser l'inégalité, Seuil, (L'Histoire immédiate)
- Sen .A , 1993, Éthique et économie, PUF,